

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 2 décembre, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Dominique GAHIER, après convocation légale du 27 novembre 2021.

Présents : Dominique Gahier, Françoise Morin, Denis Munerot, Nicolas Piquet, Caroline Dulac, Christian Lhuillier, Geneviève Pointelin et Elisabeth Vinit

Absents excusés : Véronique Charmasson, Philippe Fournier

Secrétaire de séance : Elisabeth VINIT

Ordre du jour :

1) Approbation du compte-rendu

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité. Un conseiller note toutefois que les travaux concernant les WC publics et le tonneau à livres n'ont pas été notés.

2) Extinction de l'éclairage public : En complément de la décision prise lors du conseil municipal précédent, il est proposé d'éteindre les lumières du village de minuit à 6 heures du matin à compter du 3 janvier 2022. Toutefois des changements pourront intervenir après quelques mois de fonctionnement. Proposition votée à l'unanimité.

3) Noël des Aînés : Lors de la réunion du CCAS en date du 15 novembre 2021, il a été décidé une nouvelle fois de ne pas organiser le repas traditionnel à l'approche des fêtes de fin d'année, compte tenu de la situation sanitaire liée à l'épidémie du COVID 19 et de son évolution peu favorable. Le choix a été fait de privilégier la sécurité et la convivialité au grand regret de chacun. De même après discussion et pour tenir compte d'un certain nombre de retours, il est décidé de modifier à 75 ans l'âge d'éligibilité au cadeau du CCAS. Un colis de friandises sera donc apporté aux 25 personnes du village âgées de 75 ans et plus et aux 7 couples âgés de 75 ans et plus ainsi qu'aux personnes handicapées et aux malades hospitalisés.

4) SICTOM : retour de la réunion du comité syndical : La collecte organisée pour récupérer l'amiante a permis de récolter 1 tonne 8 d'amiante ! L'opération sera renouvelée au printemps sur le site de Champagnole. Le SICTOM Champagnole change de nom et devient SICTOM Jura Est-Champagnole-Nozeroy-Arbois Poligny Salins au 1^{er} janvier 2022. Il n'y a pas de changement de tarif pour les ordures ménagères. La redevance incitative est toujours à l'étude, elle sera mise en place en janvier 2024 pour les bacs gris.

Le bac gris est collecté le vendredi après-midi et le bac de tri la lundi matin des semaines paires. Pour les jours fériés de 2022, la collecte du bac gris du lundi 18 avril est reportée au mercredi 20 avril et la collecte du bac de tri du vendredi 11 novembre est avancée au mercredi 9 novembre.

5) ONF : Vente de bois : la dernière vente de bois a eu lieu le 17 novembre pour un montant 13.370 euros pour 43 m3. **Travaux 2022 :** Il est toutefois nécessaire de réaliser des travaux de nettoyage autour des jeunes pousses sur plusieurs parcelles, nettoyage manuel. Le devis de l'ONF est de 9490 euros. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le montant de ce devis.

6) Informations et questions diverses

- **L'ESAT de Cramans** remercie la municipalité pour l'achat de plantes lors du fleurissement du village et fait part du dépôt d'une gerbe au monument aux Morts.
- **Annulation de la soirée de veillée du 11 décembre** en raison des risques sanitaires liés au COVID 19. Cette soirée est reportée au printemps si tout va bien.
- **Les dossiers de demande de subvention concernant les travaux de 2022** doivent être envoyés avant le 31 décembre 2021. Le maire et les adjoints s'en occupent.
- **Réunion du SIVOS du 22 novembre 2021 :** A compter de l'année 2022, 45 euros sont attribués par élève pour les fournitures scolaires et 21 euros pour les sorties, sommes versées à la

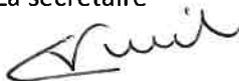
coopérative scolaire. Suite au regroupement des écoles élémentaires et maternelles Monsieur Arnaud Gautier est nommé au conseil d'école. Il est prévu d'accueillir également les enfants de moins de 3 ans ; une étude est en cours actuellement. Il est envisagé également dans l'objectif du Pôle scolaire de déplacer l'école de musique, ceci en lien avec l'étude de l'aménagement urbain menée conjointement par la Communauté de Communes et la ville d'Arbois. Un centre médico-scolaire se trouve à l'école Aragon avec un médecin et 2 infirmières dépendant de celui de Dole.

- **Rénovation habitat** : Pour rappel, dans le cadre de l'amélioration de l'habitat privé, la Communauté de Communes propose des rendez-vous gratuits avec un architecte du 23 novembre au 9 décembre 2021 en téléphonant au 0 805 38 69 66, appel gratuit.
- **Centre de secours d'Arbois** : **Le projet de construction du nouveau centre de secours est relancé avec toutefois un surcoût.** Une réunion est prévue le jeudi 9 décembre 2021 à Arbois afin de revoir les conditions techniques et financières de ce projet qui impacte les communes.
- **Déploiement de projets d'énergies renouvelables sur le territoire de la Communauté de Communes** : **Une réunion ouverte à tous les élus (maires, conseillers communautaires et conseillers municipaux) de la CCAPS cœur du Jura est prévue le 14/12/2021 à 20h à Poligny. (1)**
- **Formation BAFA et BAFD** : Durant les vacances de Noël, une formation BAFA est organisée à Arbois du 20 au 24 décembre 2021. Cette formation s'adresse à toute personne âgée de plus de 17 ans. Pour tout renseignement téléphoner à Aroéven franche comté au 03/81/88/20/72 ou au 06/79/58/69/54.
- **De nombreux vols** ont été signalés dans la région, une vigilance accrue est demandée.

Fin du conseil à 21h45

Prochain conseil le 6 janvier 2022 à 20h

La secrétaire



Le maire



- (1) : En raison de la forte reprise épidémique covid 19 sur le Jura, cette réunion est annulée et repoussée à une date ultérieure.